

Excellences,
Messieurs les Présidents des Conseils économiques et sociaux,
Mesdames et Messieurs,

Le président du Conseil économique, social et environnemental libanais M. Charles Arbid, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, vous transmet ses chaleureuses salutations et ses vœux de succès.

Nos remerciements vont au Comité de Bruxelles, aux coorganisateur de ce sommet ainsi qu'au Conseil maltais pour son hospitalité.

Nous nous réjouissons également de la justesse des thématiques de débat choisies qui correspondent à des enjeux majeurs.

De plus, les recommandations décidées hier quant à l'association des jeunes aux processus participatifs dans le monde du travail ainsi qu'au dialogue structuré avec les institutions publiques, conduiraient, si elles venaient à être appliquées, à élaborer une forme moderne de dialogue social et sociétal, renforçant les Etats dans leur fonction démocratique, ainsi que leur résilience et prospérité.

Notre Conseil libanais, a priorisé, parmi ses fonctions institutionnelles, le dialogue social et le dialogue civil inclusifs, impliquant toutes les forces vives de la Nation, et de plus en plus, les femmes et les jeunes. Et ce, avec en vue les exigences du développement durable, surtout celles liées à l'Eau.

Les politiques de l'eau en Méditerranée et leur impact sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, sont donc, à nos yeux, un axe de réflexion prioritaire.

Mon intervention traitera, comme convenu avec les organisateurs, de la question migratoire, qui affecte essentiellement nos pays. A tel point que la Méditerranée est désormais qualifiée de "route migratoire la plus dangereuse au monde."

Parce qu'elle interpelle d'abord l'Humain en chacun de nous, la question migratoire semble la plus complexe des questions que nos Etats aient à résoudre. Le problème de l'immigration est d'abord un problème économique lié à l'emploi. C'est encore plus vrai quant à la présence des réfugiés syriens au Liban devenue problématique pour le pays, et greffant de lourdes menaces son avenir.

D'autant que le Liban traverse la crise la plus épineuse de son histoire, lourdement impactée, d'abord par la pandémie du coronavirus, ensuite, par l'explosion tragique du 4 août 2020 des silos du Port de Beyrouth ; dont les effets continuent à se faire ressentir. Et dernièrement, par la guerre à Gaza, et la fermeture de la mer rouge au commerce international, mettant terme à la timide relance que les indicateurs économiques du 1er semestre de 2023 nous laissaient espérer.

Le Liban reste le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés syriens par habitant. Il est le 2e pays, après l'UE dans son ensemble, avec un ratio de 1 réfugié, pour 7 habitants.

Depuis 2011, les Syriens affluent au Liban où ils sont généreusement accueillis. L'aide internationale qu'ils y reçoivent, les encourage à rester chez nous. Leur présence prolongée s'est lourdement répercutée sur l'ensemble des secteurs, économiques, de la santé, de l'éducation, sécuritaire, et j'en passe, et donc sur la situation politique, épuisant au final, toutes nos infrastructures.

L'aide financière accordée par l'UE au Liban à titre de pays d'accueil, est d'un milliard d'Euros, pour la période 2024-2027. Or, les pertes subies par le Liban, pour héberger les réfugiés syriens, sont, de plus de 5 milliards de dollars par an.

Entre 1 million et ½ et 2 millions de réfugiés syriens vivent au Liban, dont seulement 815 000 sont enregistrés auprès du Haut-Commissariat de l'ONU. Ce qui équivaut pratiquement au double du nombre des Libanais dans certaines régions du pays, et même parfois plus.

Les Libanais sont unanimes à stigmatiser ce "remplacement démographique" menaçant la paix civile, voir, l'existence même du pays, et réclament d'organiser leur retour, en toute dignité, en "zones sûres" syriennes.

Lors de la conférence de Bruxelles du 27 mai dernier, le Liban a présenté un plan national pour gérer la crise des réfugiés syriens.

Les dispositions de ce plan, font écho à la teneur du document rendu public par notre Conseil suite au large forum participatif que nous avons organisé sur le sujet.

Il recommande d'élaborer une proposition globale, inclusive, respectant à la fois la dignité des réfugiés syriens, et les préoccupations justifiées des Libanais.

L'appel de notre Conseil à l'adoption d'une approche globale d'une politique du retour organisé et sécurisé, a été entendu.

Pour ce faire, une diplomatie active sera appliquée, en coordination avec le Haut-Commissariat UN pour les réfugiés, conformément aux dispositions du droit international humanitaire, de la constitution et des lois libanaises relatives aux étrangers.

Le Haut-Commissariat, identifiera, parmi les Syriens enregistrés et recensés, qui est un réfugié, et qui est un migrant économique.

En coordination avec les autorités libanaises, il mettra en œuvre leur retour volontaire.

Le contrôle et la gestion des frontières, dont la frontière maritime, seront renforcés en coopération avec l'Union européenne.

Comme l'a si bien dit un ami de notre pays, le ministre chypriote de l'Intérieur, M. Konstantínos Ioánnou, (déclaration du 16 septembre 2023) : « Le Liban est un barrage. S'il s'effondre, toute l'Europe sera confrontée à un problème. »

La main d'œuvre syrienne présente au Liban est perçue comme un atout, si, et seulement si, elle est légale et conforme aux dispositions du droit du travail libanais.

Et des programmes de formation lui sont offerts via les agences de coopération. Parfois, ce sont les entreprises libanaises elles-mêmes, qui assurent cette formation, via des instituts privés, notamment dans les secteurs industriel, agricole et de la santé.

Mesdames et Messieurs,

le défi "migratoire" est un défi énorme, et aucun pays souverain, digne de ce nom, n'accepterait une solution dont sa population devra seule en payer le prix, et allant à l'encontre de ses intérêts.

Somme toute, c'est un défi existentiel pour la Méditerranée.

Nous nous devons donc de le relever ensemble, via une entraide sincère, véritablement solidaire, et prenant en compte les particularités de chacun de nos pays, et l'ampleur de la menace qu'il représente le cas échéant.

Cette solidarité pourrait opérer en vecteur de paix et de prospérité pour nos peuples, notre région, et Notre Méditerranée.

Incomparable Mare Nostrum, où s'enlacent, à l'infini, nos rêves, nos destins, et notre Devenir.

Je vous remercie de votre attention

Nayla Abi Karam

Représentante du Président du Conseil Économique, Social et Environnemental libanais, M. Charles Arbid